



D.2019.04.10.7.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 10 Avril 2019

7 – PROJETS TERRITORIALISES**7.2 – Doublement de la Capacité Ligne A – Stations Pré-adaptées : Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché n°52M 2016 12983 M « Revêtements Sols durs et Faïences » conclu avec l'entreprise TECHNI CERAM**

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X	X M.Guyot (a/c du point 6.1)	
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Aujoulat)	
CHOLLET François		X (M. Briand)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X (a/c du point 2.3)		X (jusqu'au point 2.2)
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical, a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2017.03.29.7.6 du 29 mars 2017, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 3 « Revêtements Sols durs et Faïences » relatif à la réalisation des aménagements des 12 stations pré-adaptées de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Le marché n° 52M 2016 12983 M, d'un montant de 1 248 143,30 € HT, a été notifié à l'entreprise TECHNI CERAM, le 04 mai 2017, pour une durée de 24 mois.

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché :

- des prestations complémentaires donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux ;
- les modifications apportées au Bordereau des Prix Unitaires et au Détail Estimatif du marché à la suite de l'intégration de ces modifications de prestations.

Ces prix unitaires nouveaux sont intégrés au Bordereau des Prix Unitaires du marché.

L'ajustement de l'ensemble des quantités du détail estimatif du marché, intégrant celles relatives aux prix nouveaux, conduit à un nouveau montant du Détail Estimatif de 91 012,30 € HT, soit une augmentation de 37 584,00 € HT.

L'incidence financière du présent avenant est de + 37 584,00 € HT.

Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte des modifications des prestations, s'élève ainsi à :

Montant initial du marché :	1 248 143,30 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	<u>37 584,00 € HT</u>
Nouveau montant du marché :	1 285 727,30 € HT

Au regard du montant initial du marché de 1 248 143,30 € HT, le montant de l'avenant 1, conduit à une augmentation de 3,01 % par rapport au montant initial du marché précité.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

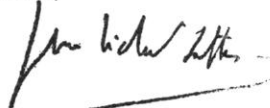
ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 52M 2016 12983 M conclu avec l'entreprise TECHNI CERAM pour un montant de 37 584,00€ HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer ledit avenant et les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

STATION PRE-ADAPTEES

LOT N° 3 : REVETEMENTS SOLS DURS ET FAIENCES

AVENANT N° 1

MARCHE N° 52M 2016 12983 M

AVRIL 2019

Titulaire : TECHNI CERAM



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
21, boulevard de la Marquette - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20190412-20190410-7-2D- DE Date de télétransmission : 12/04/2019 Date de réception préfecture : 12/04/2019
--

13

PREAMBULE

Par délibération n° 2017.03.29.7.6 du 29 mars 2017, le Comité Syndical a autorisé TISSEO Ingénierie (SMAT) à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 3 « Revêtements Sols durs et Faïences » relatif à la réalisation des aménagements des 12 stations pré-adaptées de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Le marché n° 52M 2016 12983 M a été notifié le 04 mai 2017 pour une durée de 24 mois.

Le montant global du marché s'élève à 1 248 143,30 € HT.

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT n°1

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché :

- les prestations complémentaires suivantes donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux :

N° Prix	Désignation du Prix	Unité	Prix Unitaire
PN 2.1.2-5	Pose de trappes inox pour prises de courant	U	385,00
PN 2.1.2-6	Pose de trappes murales à carreler 500x500	U	878,00
PN 2.1.2-7	Traitement des angles et encadrements	ml	91,60
PN 2.1.4-3	Plus-value pour bande carrelage 15x15 en remplacement du carrelage 30x30	ml	89,00
PN 2.1.5-10	Plus-value pour découpe des marches en granit pour adaptation aux dimensions réelles des escaliers	Ft	1 601,62

- Les modifications apportées au Bordereau des Prix Unitaires et au Détail Estimatif du marché à la suite de l'intégration de ces modifications de prestations.

ARTICLE 2 - MONTANT DE L'AVENANT n° 1

L'incidence financière du présent avenant est de +37 584,00 € HT.

ARTICLE 3 – MODIFICATION APPORTEE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'article 2.1 de l'Acte d'Engagement est modifié comme suit :

Le prix des prestations, telle qu'il résulte de la décomposition globale et forfaitaire reste inchangé à 1 194 715,00 € HT.

L'évaluation des prestations, telle qu'elle résulte du Détail estimatif et du Bordereau de Prix est modifiée comme suit :

Montant initial du Détail Estimatif :	53 428,30 € HT
Augmentation apportée par l'avenant n° 1 :	<u>+ 37 584,00 € HT</u>
<u>Nouveau montant du Détail Estimatif :</u>	91 012,30 € HT

Le montant total du marché (DPF + DE) est ainsi porté à :

Montant du marché initial :	1 248 143,30 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	<u>37 584,00 € HT</u>
<u>Montant Total du marché :</u>	<u>1 285 727,30 € HT</u>



Le montant total du marché est porté de 1 248 143,30 € HT à 1 285 727,30 € HT.

ARTICLE 4 - MODIFICATIONS APORTEES AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Le Bordereau de Prix Unitaires initial complété fait l'objet de l'annexe 1 au présent avenant.

ARTICLE 5 - MODIFICATIONS APORTEES AU DETAIL ESTIMATIF

Le Détail Estimatif initial complété et modifié fait l'objet de l'annexe 2 au présent avenant.

ARTICLE 6 - AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les autres clauses du marché qui ne sont pas modifiées par le présent avenant n° 1 restent applicables.

ARTICLE 7 - RENONCIATION

Par le présent avenant, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant ou sur tout motif antérieur à celui-ci.

Fait à Toulouse en un seul original le01/03/2019

Le titulaire

Le Représentant du Maître d'Ouvrage

TECHNI CERAM
Carrelage - Marbre - Granit
Sols PVC - Moquette
147, Route de Toulouse
31170 CUGNAUX
Tél. 05 34 52 28 56 - Fax 05 34 52 27 17
SIRET 504 785 072



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

STATION PRE-ADAPTEES

LOT N° 3 : REVETEMENTS SOLS DURS ET FAIENCES

AVENANT N° 1 Bordereau des Prix Unitaires

MARCHE N° 52M 2016 12983 M

AVRIL 2019

Titulaire : TECHNI CERAM



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisséo.fr



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190412-20190410-7-2D-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019

Doublement Capacité Ligne A
LOT 03 - REVETEMENTS DE SOLS DURS - FAÏENCES

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES OUVRAGES - PARTIE AU PRIX UNITAIRE	U	Qté	PU € HT
2.1	REVÊTEMENTS DE SOLS DURS - FAÏENCES			
2.1.1	Préparation des supports:			
	. Préparation sur parois existantes en béton	m2		61,80
	. Préparation sur parois existantes en maçonnerie	m2	64,00	61,80
	. Préparation sur voutes	m2		254,90
	. Préparation des sols	m2	86,00	74,60
	. Socles supports de tympan de quai	ml	4,00	171,40
2.1.2	Revêtement mutal - Grès émaillé			
	. Traitement des parois courantes	m2	41,50	136,70
	. Plinthes en partie basse des parois courantes	ml	96,90	52,30
	. Traitement des poteaux	m2		166,00
	. Noms des stations - extensions créées,	Ens	24	1 566,00
	. Noms des stations - quais existants longueur 52m	Ens		1 866,00
PN 2.1.2.5	. Pose de trappes inox pour prise de courant	u	6	385,00
PN 2.1.2.6	. Pose de trappes murales à carreler 500x500	u	15	878,00
PN 2.1.2.7	. Traitement des angles et encadrements	ml	12,20	91,60
2.1.3	Revêtement de sol - Tansition vers extension quai	Ens		5 846,00
2.1.4	Revêtement de sol - Grès cérame			
	. Carrelage parties courantes	m2	86,00	131,70
	. Pose cadre trappe de visite au sol	U		487,00
PN 2.1.4.3	. Plus value pour bande de carrelage 15x15 en remplacement du carrelage 30x30	ml	15,00	89,00
2.1.5	Revêtement de sol - Granit rose			
	. Bordures contre murs revêtues en grès - largeur 40+220mm	ml		117,30
	. Bordures au droit des portes à fleur du revêtement - largeur 240mm	ml		146,00
	. Bordures au droit des portes en retrait - largeur 250+250mm	ml		167,30
	. Bordures formant rigoles - largeur 40+100+120mm	ml		193,80
	. Pose seule de siphons de sol	U		98,00
	. Bordures de quais devant les portes de secours des rames - largeur 650mm	ml		148,50
	. Bordures de quais devant les portes d'accès aux rames - largeur 650mm flammées en usine	ml		148,50
	. Flammage de bordures de quais existantes,	U		1 688,00
	. Bandes rampantes escaliers	ml		147,20
PN 2.1.5.10	. Plus value pour découpe des marches en granit pour adaptation aux dimensions réelles des escaliers	Ft	1,00	1 601,62
2.1.6	Chapes rapportées			
	. Chapes parties courantes	m2		110,00
	. Chapes sur trappes de visite	U		110,00
2.1.6	Traitement des escaliers de confort			
	. Traitement des marches et contremarches	ml		207,70
	. Traitement des paliers	m2		194,60
	. Eveil à la vigilance - Bandes flammées	ml		474,30
	. Bandes d'éveil à la vigilance - tôles inox à picots	ml		448,60
2.1.7	Carrelage mural extérieur			
	. Carrelage mural en partie courante	m2	3,90	197,60



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

STATION PRE-ADAPTEES

LOT N° 3 : REVETEMENTS SOLS DURS ET FAIENCES

AVENANT N° 1 Détail Estimatif

MARCHE N° 52M 2016 12983 M

AVRIL 2019

Titulaire : TECHNI CERAM



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 30 - Fax : 05 61 14 48 31
Site : www.tisseo.fr



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190412-20190410-7-2D-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019

15

Doublement Capacité Ligne A
LOT 03 - REVETEMENTS DE SOLS DURS - FAÏENCES

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES OUVRAGES - DQE	U	Qté	PU € HT	PT € HT
2.1	REVÊTEMENTS DE SOLS DURS - FAÏENCES				
2.1.1	Préparation des supports:				
	. Préparation sur parois existantes en béton	m2		61,80	0,00
	. Préparation sur parois existantes en maçonnerie	m2	64,00	61,80	3 955,20
	. Préparation sur voutes	m2		254,90	0,00
	. Préparation des sols	m2	86,00	74,60	6 415,60
	. Socles supports de tympan de quai	ml	4,00	171,40	685,60
2.1.2	Revêtement mutal - Grès émaillé				
	. Traitement des parois courantes	m2	41,50	136,70	5 673,05
	. Plinthes en partie basse des parois courantes	ml	96,90	52,30	5 067,87
	. Traitement des poteaux	m2		166,00	0,00
	. Noms des stations - extensions créées.	Ens	24	1 568,00	37 584,00
	. Noms des stations - quais existants longueur 52m	Ens		1 866,00	0,00
PN 2.1.2.5	. Pose de trappes inox pour prise de courant	u	6	385,00	2 310,00
PN 2.1.2.6	. Pose de trappes murales à carrelé 500x500	u	15	878,00	13 170,00
PN 2.1.2.7	. Traitement des angles et encadrements	ml	12,20	91,60	1 117,52
2.1.3	Revêtement de sol - Transition vers extension quai	Ens		5 846,00	0,00
2.1.4	Revêtement de sol - Grès cérame				
	. Carrelage parties courantes	m2	86,00	131,70	11 326,20
	. Pose cadre trappe de visite au sol	U		487,00	0,00
PN 2.1.4.3	. Plus value pour bande de carrelage 15x15 en remplacement du carrelage 30x30	ml	15,00	89,00	1 335,00
2.1.5	Revêtement de sol - Granit rose				
	. Bordures contre murs revêtues en grès - largeur 40+220mm	ml		117,30	0,00
	. Bordures au droit des portes à fleur du revêtement - largeur 240mm	ml		146,00	0,00
	. Bordures au droit des portes en retrait - largeur 250+250mm	ml		167,30	0,00
	. Bordures formant rigoles - largeur 40+100+120mm	ml		193,80	0,00
	. Pose seule de siphons de sol	U		98,00	0,00
	. Bordures de quais devant les portes de secours des rames - largeur 650mm	ml		148,50	0,00
	. Bordures de quais devant les portes d'accès aux rames - largeur 650mm flammées en usine	ml		148,50	0,00
	. Flammage de bordures de quais existantes,	U		1 688,00	0,00
	. Bandes rampantes escaliers	ml		147,20	0,00
PN 2.1.5.10	. Plus value pour découpe des marches en granit pour adaptation aux dimensions réelles des escaliers	Ft	1,00	1 601,62	1 601,62
2.1.6	Chapes rapportées				
	. Chapes parties courantes	m2		110,00	0,00
	. Chapes sur trappes de visite	U		110,00	0,00
2.1.6	Traitement des escaliers de confort				
	. Traitement des marches et contremarches	ml		207,70	0,00
	. Traitement des paliers	m2		194,60	0,00
	. Eveil à la vigilance - Bandes flammées	ml		474,30	0,00
	. Bandes d'éveil à la vigilance - tôles inox à picots	ml		448,60	0,00
2.1.7	Carrelage mural extérieur				
	. Carrelage mural en partie courante	m2	3,90	197,60	770,64

TOTAL HT =
TVA 20 % =
TOTAL TTC =

91 012,30
18 202,46
109214,76